



Commission des  
services financiers  
de l'Ontario

**Directives pour le personnel de Scotia Capitaux :**  
Demandez au client de lire les 3 pages de directives, puis de remplir les 5 pages du formulaire proprement dit (CA114C), qui suivent ces pages de directives. N'envoyez que les 5 pages du formulaire CA114C à votre administrateur de RÉR aux fins de traitement.

## Instructions pour remplir le Formulaire 5.3

### Demande de retrait ou de transfert unique de jusqu'à 50 % des fonds détenus dans un FRV régi par l'annexe 1 ou un FRI présentée à une institution financière entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 30 avril 2012

Approuvée conformément à la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. P.8 (LRR)

#### Renseignements généraux

Remplissez la demande ci-jointe **uniquement** si vous souhaitez retirer ou transférer à un REER ou un FERR, au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et au plus tard le 30 avril 2012, jusqu'à 50 % du total des fonds détenus dans votre fonds de revenu viager de l'Ontario régi par les exigences stipulées à l'annexe 1 du Règlement 909 (FRV régi par l'annexe 1) ou dans un fonds de revenu de retraite immobilisé régi par l'annexe 2 du Règlement 909 (FRI).

Un FRV régi par l'annexe 1 est un fonds de revenu viager établi au plus tard le 31 décembre 2008 et régi par les exigences stipulées à l'annexe 1 du Règlement 909.

Vous **ne pouvez pas** utiliser cette demande pour retirer ou transférer des fonds d'un fonds de revenu viager régi par les exigences stipulées à l'annexe 1.1 du Règlement 909 (FRV régi par l'annexe 1.1) ou d'un compte de retraite avec immobilisation des fonds de l'Ontario régi par les exigences stipulées à l'annexe 3 du Règlement.

Vous ne pouvez demander le retrait ou le transfert de fonds détenus dans votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI au moyen de la demande ci-jointe qu'**une seule fois** pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 avril 2012.

Si vous êtes titulaire de plus d'un FRV régi par l'annexe 1 ou de plus d'un FRI, vous devez présenter une demande distincte pour chaque FRV régi par l'annexe 1 ou FRI dont vous souhaitez retirer ou transférer des fonds.

**Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1 ou le FRI avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après le 30 avril 2012.**

Sachez que des fonds retirés d'un compte immobilisé de l'Ontario ou transférés d'un tel compte à un compte débloqué peuvent perdre la protection contre les créanciers prévue par la *Loi sur les régimes de retraite* (LRR) et le Règlement 909.

Tout retrait ou transfert de fonds de votre compte immobilisé de l'Ontario peut avoir des incidences fiscales. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au 1 800 959-7383.

Tout retrait ou transfert de fonds de votre compte immobilisé de l'Ontario peut également avoir des répercussions sur votre admissibilité à certaines prestations gouvernementales. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec le ministère ou l'organisme public qui fournit ces prestations.

Après avoir rempli la demande, remettez-la à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI.  
**N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.**

**Remarque :** En vertu de la législation sur la protection de la vie privée, votre institution financière a l'obligation de vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels sont collectés, utilisés ou divulgués, et d'obtenir de vous tout consentement préalable nécessaire pour cette collecte, utilisation ou divulgation.

#### Comment remplir la demande

Avant de remplir une partie quelconque de la demande, veuillez lire toutes les instructions. Dactylographiez ou inscrivez à l'encre en caractères d'imprimerie les renseignements demandés dans la demande. Assurez-vous de conserver un exemplaire de la demande dûment remplie pour vos dossiers.

## Comment remplir la Partie 1 de la demande

### Renseignements sur le titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRI

**1. Fournissez les renseignements suivants à votre sujet :**

Veillez inscrire vos nom et prénom(s), date de naissance, adresse postale (y compris le code postal), numéro de téléphone (y compris le code régional et, le cas échéant, le poste), numéro de télécopieur (le cas échéant) et adresse courriel (facultative).

**2. Fournissez les renseignements suivants sur votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI :**

Indiquez le nom et l'adresse de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI et le numéro de contrat ou de compte de ce FRV ou de ce FRI. Cette information figure sur votre contrat de FRV ou de FRI ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

## Comment remplir la Partie 2 de la demande

### Retrait ou transfert unique de jusqu'à 50 % des fonds détenus dans un FRV régi par l'annexe 1 ou un FRI de l'Ontario – du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 avril 2012

**1. Quel est le montant total transféré à votre FRV régi par l'annexe 1 ou à votre FRI qui est indiqué sur le dernier relevé reçu de votre institution financière?**

Indiquez le total des fonds détenus dans votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI, tel qu'il est indiqué sur le relevé le plus récent reçu de votre institution financière. Consultez pour cela les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

**2. De ces fonds, quel montant souhaitez-vous retirer ou transférer de votre FRV régi par l'annexe 1 ou de votre FRI?**

Veillez indiquer la somme que vous souhaitez retirer ou transférer. Cochez la case appropriée et indiquez le montant demandé. Ce montant ne peut pas dépasser 50 % de la somme indiquée à la question 1. Si le montant demandé ici est supérieur à 50 % du montant indiqué à la question 1, on considérera que vous avez demandé de retirer 50 % du montant indiqué à la question 1. Veuillez noter que vous ne pouvez faire qu'**une seule demande de retrait ou de transfert** à partir des fonds détenus dans votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI au moyen du présent formulaire et que, si vous retirez ou transférez moins de 50 % des fonds, vous n'aurez **pas** d'autre occasion de retirer ou transférer des sommes supplémentaires au moyen du présent formulaire.

**3. Souhaitez-vous retirer la totalité des fonds indiqués en réponse à la question 2 ou transférer la totalité des fonds indiqués en réponse à la question 2 à un REER ou un FERR?**

Cochez une seule case. Vous devez retirer la totalité de ces fonds **ou** transférer la totalité de ces fonds.

**4. Si vous désirez transférer la totalité des fonds indiqués en réponse à la question 2 à un REER ou un FERR, fournissez les renseignements suivants concernant le REER ou le FERR en question :**

Donnez les renseignements demandés. Cette information figure sur votre contrat de REER ou de FERR ou sur les relevés reçus de l'institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) qui administre le REER ou le FERR. Vérifiez auprès de cette institution, au besoin. Si les fonds à transférer consistent en des valeurs mobilières identifiables et transférables, communiquez avec votre institution financière relativement à la possibilité de les transférer sous cette forme.

## Comment remplir la Partie 3 de la demande

### Attestation du titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRI

Vous **devez** remplir la Partie 3 de la demande en présence d'un témoin. Veuillez suivre les instructions fournies à cet effet à la Partie 3.

L'attestation ne sera pas valide aux fins de votre demande si elle a été signée plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRI reçoit la demande dûment remplie.

Voici l'exemple d'un cas où vous cocheriez la case qui dit : « **J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1 ou dans mon FRI a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds comme suite à la rupture de mon union avec mon ancien conjoint.** »

- Avant de signer l'attestation figurant à la Partie 3 de la demande, vous viviez en union avec un conjoint (devenu un ancien conjoint) et il y a eu rupture de cette union.
- Dans le cadre d'un accord conclu avec votre ancien conjoint après la rupture de votre union, vous avez eu droit à une

part des prestations de retraite qui revenaient à votre ancien conjoint du fait de son emploi.

- Votre part des prestations de retraite qui revenaient à votre ancien conjoint du fait de son emploi a été transférée à un FRV régi par l'annexe 1 ou à un FRRI dont vous êtes le titulaire, et aucune partie des fonds détenus dans ce FRV régi par l'annexe 1 ou ce FRRI ne se rapporte à des prestations de retraite auxquelles vous avez eu droit vous-même du fait de votre propre emploi.
- Vous avez plus tard entamé de nouvelles relations avec votre conjoint actuel et, dans le cours de cette nouvelle union, vous faites maintenant une demande au moyen du formulaire pour retirer ou transférer de l'argent du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI

Dans ce cas, vous n'avez pas besoin d'obtenir le consentement de votre conjoint actuel en ce qui concerne votre demande. Vous pouvez alors cocher la case de la Partie 3 de la demande qui dit : « J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1 ou dans mon FRRI a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds comme suite à la rupture de mon union avec mon ancien conjoint. »

**Quiconque fabrique ou utilise sciemment un faux document dans l'intention qu'il soit considéré comme un document authentique commet une infraction criminelle aux termes des articles 366 à 368 du Code criminel fédéral, passible en cas de condamnation d'une peine d'emprisonnement maximale de 10 ans.**

### Comment remplir la Partie 4 de la demande Consentement du conjoint du titulaire au retrait ou au transfert

Il faut remplir la Partie 4 de la demande **uniquement** si vous attestez dans la Partie 3 de la demande avoir un conjoint qui consent au retrait ou au transfert de fonds de votre FRV régi par l'annexe 1 ou de votre FRRI. Dans ce cas, il faut obtenir le consentement de votre conjoint à votre demande.

**Rien n'oblige votre conjoint à donner son consentement à votre demande.** Toutefois, s'il consent à votre demande, veuillez lui demander de remplir la Partie 4 de la demande en présence d'un témoin (une personne autre que vous) conformément aux instructions fournies à cet effet à la Partie 4. En tant que titulaire, vous **ne pouvez pas** remplir la Partie 4 de la demande.

Le consentement ne sera **pas** valide aux fins de la demande si la date qui y est indiquée remonte à plus de 60 jours de la date à laquelle l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1 ou le FRRI le reçoit.

### Ce qu'il faut faire après avoir rempli toutes les parties exigées de la demande

**N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.**

Après avoir rempli la demande, veuillez la remettre à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRRI. Cette institution est tenue de vous remettre un récépissé qui indique la date de réception de votre demande dûment remplie.

Si vous êtes admissible au genre de retrait ou de transfert sur lequel porte votre demande, votre institution financière est tenue de vous verser les fonds ou de les transférer dans les 30 jours de la réception de votre demande dûment remplie.

Veuillez conserver pour vos dossiers ces instructions ainsi qu'une copie de la demande dûment remplie. Vous pouvez également fournir les renseignements suivants au sujet de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRRI :

Nom de l'institution financière		
Nom de la personne-ressource		Date de présentation de la demande (année/mois/jour)
Adresse postale	Numéro et rue	N° de bureau
Ville	Province	Code postal
(code régional) Numéro de téléphone (poste)		(code régional) Numéro de télécopieur



Numéro de compte

Nom du titulaire du compte



Commission des  
Services financiers  
de l'Ontario

## Formulaire 5.3 - Demande de retrait ou de transfert unique de jusqu'à 50 % des fonds détenus dans un FRV régi par l'annexe 1 ou un FRR1 présentée à une institution financière entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 30 avril 2012

Approuvée conformément à la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario,  
L.R.O. 1990, c. P.8 (LRR)

Utilisez le présent formulaire **uniquement** si vous souhaitez présenter à une institution financière une demande en vue de retirer ou de transférer jusqu'à 50 % des fonds détenus dans un fonds de revenu viager de l'Ontario **établi avant le 31 décembre 2008** et régi par les exigences stipulées à l'annexe 1 du Règlement (FRV régi par l'annexe 1) ou dans un fonds de revenu de retraite immobilisé régi par les exigences stipulées à l'annexe 2 du Règlement (FRR1).

**Ce formulaire est à envoyer à l'institution financière qui administre votre compte immobilisé de l'Ontario.**

Prenez le temps de lire les instructions pour faire en sorte que la demande soit remplie entièrement et correctement.

N'envoyez **pas** votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario. Après avoir rempli les parties de la demande requises dans les instructions, remettez la demande à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.

Cette demande est à utiliser uniquement pour un retrait ou transfert unique.

**Cette demande ne sera valide que si elle est reçue par l'institution financière au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et au plus tard le 30 avril 2012.**

Vous **ne pouvez pas** utiliser cette demande pour retirer ou transférer des fonds d'un FRV régi par les exigences stipulées à l'annexe 1.1 du Règlement (FRV régi par l'annexe 1.1) ou d'un compte de retraite avec immobilisation des fonds de l'Ontario régi par les exigences stipulées à l'annexe 3 du Règlement.

Sachez que des fonds retirés d'un compte immobilisé de l'Ontario ou transférés d'un tel compte vers un compte débloqué peuvent perdre la protection contre les créanciers prévue par la LRR et le Règlement.

Tout retrait ou transfert de fonds de votre compte immobilisé de l'Ontario peut avoir des incidences fiscales. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au 1 800 959-7383.

Après avoir rempli la demande, remettez-la à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRR1.

**Remarque :** En vertu de la législation sur la protection de la vie privée, votre institution financière a l'obligation de vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels sont collectés, utilisés ou divulgués, et d'obtenir de vous tout consentement préalable nécessaire pour cette collecte, utilisation ou divulgation.

Ce formulaire est exigé par le Règlement 909, R.R.O. 1990 (le « Règlement »).

**Partie 1**  
**Renseignements sur le titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRR1**

**1. Fournissez les renseignements suivants à votre sujet :**

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom	Date de naissance (année/mois/jour)
Adresse postale	Numéro et rue		N° d'appartement
Ville	Province		Code postal
(code régional) N° de téléphone (poste)	(code régional) N° de télécopieur	Adresse courriel (facultative)	

**2. Fournissez les renseignements suivants sur votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRR1 :**

Cette information figure sur le contrat de votre FRV régi par l'annexe 1 ou de votre FRR1, ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

Nom et adresse de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRR1
Numéro de contrat ou de compte de votre FRV régi par l'annexe 1 ou de votre FRR1

## Partie 2

### Retrait ou transfert unique de jusqu'à 50 % des fonds détenus dans un FRV régi par l'annexe 1 ou un FRRRI de l'Ontario – du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 avril 2012

1. Quel est le montant total transféré à votre FRV régi par l'annexe 1 ou à votre FRRRI qui est indiqué sur le dernier relevé reçu de votre institution financière?

\_\_\_\_\_ \$

2. De ces fonds, quel montant souhaitez-vous retirer ou transférer de votre FRV régi par l'annexe 1 ou de votre FRRRI?

Cochez **une seule** case :

50 % du montant indiqué en réponse à la question 1.

La somme de \_\_\_\_\_ \$, laquelle est **inférieure** à 50 % du montant indiqué en réponse à la question 1.

Inscrivez le montant que vous souhaitez retirer ou transférer. Si le montant demandé ici est supérieur à 50 % du montant indiqué à la question 1, on considérera que vous avez demandé de retirer 50 % du montant indiqué à la question 1. **Veillez noter qu'il s'agit d'un retrait ou transfert unique et que, si vous retirez moins de 50 % des fonds, vous n'aurez pas d'autre occasion de retirer ou transférer des sommes supplémentaires au moyen de ce formulaire.**

3. Souhaitez-vous **retirer** la totalité des fonds indiqués en réponse à la question 2 ou **transférer** la totalité des fonds indiqués en réponse à la question 2 à un REER ou un FERR?

Cochez **une seule** case.

Retirer la totalité des fonds.

Transférer la totalité des fonds à un REER ou un FERR.

4. Si vous désirez **transférer** la totalité des fonds indiqués en réponse à la question 2 à un REER ou un FERR, fournissez les renseignements suivants concernant le REER ou le FERR en question :

Cette information figure sur votre contrat de REER ou de FERR ou sur les relevés reçus de l'institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) qui administre le REER ou le FERR. Vérifiez auprès de cette institution, au besoin.

Nom et adresse de l'institution financière qui administre le REER ou le FERR	
Numéro de contrat ou de compte du REER ou du FERR	Genre de régime : <input type="checkbox"/> REER <input type="checkbox"/> FERR

**Remarque :** Si les fonds à transférer consistent en des valeurs mobilières identifiables et transférables, communiquez avec votre institution financière relativement à la possibilité de les transférer sous cette forme.

### Partie 3

## Attestation du titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRR1

Veillez lire l'attestation ci-dessous et la définition de « conjoint » au bas de la page. Cochez ensuite une seule case de l'attestation. Si vous estimez que l'attestation décrit bien votre situation, signez-la et inscrivez la date, **en présence d'un témoin**. Demandez ensuite au témoin d'y apposer sa signature et de fournir les renseignements demandés dans la partie prévue à cet effet.

**L'attestation ne sera pas valide aux fins de votre demande si elle a été signée plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRR1 reçoit la demande dûment remplie.**

#### Attestation

Je suis titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRR1 indiqué à la Partie 1 du formulaire, et je demande par la présente à retirer ou à transférer de l'argent à partir de ce fonds, selon les modalités indiquées dans le formulaire. J'atteste que, à la date de la signature de cette attestation :

(Cochez une seule des cases ci-dessous.)

- Je n'ai pas de conjoint.
- J'ai un conjoint, mais à la date de la signature de cette attestation, je vis séparé(e) de mon conjoint.
- J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1 ou dans mon FRR1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds comme suite à la rupture de mon union avec mon ancien conjoint.
- J'ai un conjoint, et celui-ci consent au retrait ou au transfert de fonds de mon FRV régi par l'annexe 1 ou de mon FRR1. (Si vous cochez cette case, votre conjoint doit remplir la Partie 4 de la demande.)

J'atteste par ailleurs que je n'ai pas utilisé auparavant le formulaire 5.3 pour retirer ou transférer des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1 ou dans mon FRR1 entre le 1er janvier 2011 et la date de la présente demande.

J'atteste également que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.

Je comprends que l'institution financière qui administre mon FRV régi par l'annexe 1 ou mon FRR1 peut refuser ma demande si les renseignements qui y sont fournis ne sont ni exacts ni complets.

Je comprends que quiconque fabrique ou utilise sciemment un faux document dans l'intention qu'il soit considéré comme un document authentique commet une infraction criminelle aux termes du *Code criminel* du Canada.

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Signature du titulaire

\_\_\_\_\_  
Date à laquelle le titulaire signe cette  
attestation en présence d'un témoin  
(année/mois/jour)

#### Renseignements sur le témoin

Nom de famille

Prénom

Deuxième prénom

Adresse municipale

App./bureau

Ville

Province/État

Code postal

Pays

#### Définition de « conjoint »

Aux fins de la présente demande, vous avez un « conjoint » si vous et une autre personne :

- a) êtes mariés ensemble, ou
- b) n'êtes pas mariés ensemble et vivez ensemble dans une union conjugale de façon continue depuis au moins trois ans, ou dans une relation d'une certaine permanence si vous et l'autre personne êtes les parents naturels ou adoptifs d'un enfant, au sens de la *Loi sur le droit de la famille* de l'Ontario.

## Partie 4

### Consentement du conjoint du titulaire au retrait ou au transfert

Il faut remplir la Partie 4 uniquement si le titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI atteste dans la Partie 3 de la présente demande avoir un conjoint qui consent au retrait ou au transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI. Le titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI ne peut pas remplir cette partie.

**Si vous êtes le conjoint du titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI indiqué à la Partie 1 de la présente demande et que l'on vous demande de consentir à cette demande de retrait ou de transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI du titulaire, vous devriez demander conseil à un avocat au sujet de vos droits et des incidences juridiques de la signature du consentement ci-dessous. Rien ne vous oblige à signer ce consentement.**

Si vous souhaitez consentir au retrait, prenez le temps de lire le consentement ci-dessous. Si vous estimez qu'il décrit bien votre situation, veuillez alors, **en présence d'un témoin (une personne autre que le titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI)**, apposer votre signature, inscrire la date et fournir les renseignements demandés dans la partie inférieure du consentement, et demander au témoin d'apposer sa signature et de fournir les renseignements demandés dans la partie inférieure du consentement.

**Le consentement ne sera pas valide aux fins de votre demande si la date qui y est indiquée remonte à plus de 60 jours de la date à laquelle l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1 ou votre FRRI reçoit cette demande dûment remplie.**

#### Consentement

Je suis le conjoint du titulaire du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI indiqué à la Partie 1 de la présente demande.

Je comprends :

- a) que le titulaire présente une demande de retrait ou de transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI et qu'il ne peut pas effectuer ce retrait ou ce transfert sans mon consentement;
- b) que je ne suis pas obligé de donner mon consentement;
- c) que tant que les fonds sont détenus dans le FRV régi par l'annexe 1 ou dans le FRRI, je peux avoir droit de toucher une partie de ceux-ci advenant la rupture de notre union ou le décès du titulaire; et
- d) qu'à la suite de tout retrait ou transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1 ou du FRRI, je peux perdre tout droit de toucher une partie de l'argent retiré ou transféré.

Je consens à la demande de retrait ou de transfert de fonds détenus dans le FRV régi par l'annexe 1 ou le FRRI présentée par le titulaire.

Je donne mon consentement en signant et en datant le présent consentement en présence d'un témoin.

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Signature du conjoint du titulaire

\_\_\_\_\_  
Date à laquelle le conjoint du titulaire signe  
cette attestation en présence d'un témoin  
(année/mois/jour)

#### Renseignements sur le conjoint

Nom de famille		Prénom	Deuxième prénom
Adresse municipale			App./bureau
Ville	Province/État	Code postal	Ville

#### Renseignements sur le témoin

Nom de famille		Prénom	Deuxième prénom
Adresse municipale			App./bureau
Ville	Province/État	Code postal	Ville